

Communiqué de presse

Nanterre, le 24 septembre 2025

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE RENFORCE SON ACTION EN FAVEUR DE LA SANTÉ MENTALE

En octobre 2023, avec l'adoption d'un avis sur le Plan régional de santé 2023-2028, le Département a amorcé une stratégie santé structurée autour de trois axes prioritaires : la prévention, l'attractivité en santé du territoire et la santé mentale. Lors de la Commission permanente du 22 septembre 2025, le Département renouvelle son engagement en faveur de la santé mentale, avec l'adoption de trois délibérations, l'une portant sur la signature de conventions de partenariat avec les trois établissements pédopsychiatriques du territoire, pour améliorer le suivi et la prise en charge de la santé mentale des enfants protégés, une autre permettant de former les agents départementaux et les professionnels de la santé scolaire aux gestes de premiers secours en santé mentale. L'ARS cofinance une part de ces dispositifs. Une troisième délibération portant sur le soutien au programme des ambassadeurs santé mentale de la fondation Falret vient renforcer cette dynamique.

Le Département se mobilise ainsi à la fois pour répondre aux besoins en santé mentale des enfants protégés par l'ASE des Hauts-de-Seine, le plus précocement possible, mais aussi pour démystifier les troubles en santé mentale et en améliorer le repérage. L'ensemble de ces actions s'inscrit pleinement dans la grande Cause nationale de l'année 2025, consacrée à la santé mentale.

Des équipes mobiles dédiées aux enfants confiés sur le territoire

Les soins psychiques constituent un besoin fondamental pour les enfants de l'ASE, dont on estime que 40% présenteraient des troubles. Leur prévention, leur repérage comme leur prise en charge constituent la base indispensable pour surmonter les traumatismes et permettre à ces enfants de se construire un avenir d'adulte en bonne santé.

C'est la raison pour laquelle le Département a décidé de financer, avec l'Agence Régionale de Santé, des **équipes mobiles dédiées aux enfants de l'ASE, recrutées au sein même des trois centres hospitaliers spécialisés en pédopsychiatrie du territoire** (Erasme, Théophile Roussel et Roger Prévost).

La prise en charge sanitaire sera ainsi facilitée quand elle s'avèrera nécessaire, et la coopération renforcée entre les établissements de santé et les Services des Solidarités Territoriales (SST), puisque ces équipes mobiles auront un périmètre d'intervention géographique précis.

La mission de ces équipes mobiles est claire : **accompagner les professionnels** voire les familles dans leur quotidien, repérer les troubles en santé mentale des enfants, et **faciliter la mise en place de parcours de soins adaptés** s'il y a lieu. Les équipes dispenseront une **offre d'aller-vers** et pourront intervenir dans les **établissements départementaux ou habilités sur le 92, chez les assistants familiaux et dans les familles** lors de situation de crise, dans l'optique d'éviter certains placements ou hospitalisations.

Formation aux premiers secours en santé mentale

Des études publiées dans la littérature scientifique internationale montrent que **les premiers secours en santé mentale permettent de réduire, chez les personnes formées, des visions qui resteraient**

stigmatisantes, de façon même parfois inconsciente. Les formations améliorent également leurs connaissances des troubles mentaux (et de leur traitement), leur capacité à écouter des personnes en difficulté et leur confiance en eux pour le faire.

Conscient de l'enjeu de former le maximum de personnes aux Premiers secours en santé mentale (PSSM), le Département a répondu à un appel à projet de l'ARS, qui va permettre que près de **400 professionnels – agents départementaux des SST, travailleurs sociaux et personnels sanitaires de l'Éducation nationale – soient formés aux bons réflexes pour repérer les troubles psychiques**, gérer les situations de crise et orienter les personnes en difficulté. Deux modules de formation seront proposés : un module « standard » pour les adultes et un module « jeunes » pour les adolescents et les jeunes en général.

Sensibilisation à la santé mentale

Dans l'objectif de sensibiliser le public aux enjeux de santé mentale, ainsi que de déstigmatiser les personnes concernées par des troubles psychiques, le Département apporte son soutien financier à la **Fondation Falret**, pour le déploiement d'« **ambassadeurs de la santé mentale** ». Ce programme innovant prévoit d'abord le recrutement de **dix jeunes Altoséquanais en service civique**, puis leur formation aux questions de santé mentale, afin qu'ils conçoivent et animent eux-mêmes des ateliers à destination d'autres jeunes de 16 à 25 ans. Ces **échanges de « pair à pair » permettront de toucher d'une manière singulière les jeunes, souvent éloignés des circuits de prévention classique**, dans les lycées, les missions locales, les foyers de jeunes travailleurs, les centres sociaux, les structures jeunesse, associations, mais aussi sur les réseaux sociaux.

Le Département s'associera également le 8 novembre prochain à "la Seine en Folie", une journée gratuite, ouverte à tous, pour démystifier la santé mentale via un programme varié et riche : des tables rondes thématiques, des représentations artistiques, un concert, un village associatif, ainsi qu'une remise de prix d'un concours à destination des collégiens des Hauts-de-Seine.

Pour l'occasion, **le Département mettra gratuitement à disposition** de l'association organisatrice de l'événement, **ARPE PSY 92, l'auditorium de La Seine Musicale**.

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

« Le Département des Hauts-de-Seine, dans le cadre de ses compétences en matière de Solidarités et d'accès aux soins de proximité, s'engage pour la santé mentale des Altoséquanais. Aux côtés de l'ARS, il déploie des équipes mobiles pédopsychiatriques dédiées aux jeunes qui nous sont confiés. Il soutient des dispositifs innovants de prévention pour les 16-25 ans, et renforce la formation des professionnels, notamment de nos agents, pour mieux repérer et accompagner la détresse psychologique. Cette approche, basée sur des actions complémentaires et partenariales, permet d'apporter des réponses tangibles aux enjeux de santé mentale sur le territoire. »

Contact presse

Laura Nhari
06 50 62 33 82 / lnhari@hauts-de-seine.fr

